

Mécanisme victimaire et hominisation

Introduction

Ici sera abordée la question du processus d'hominisation tel qu'envisagé par René Girard. Ses positions seront critiquées sur la base de données éthologiques. Il s'agira en somme de resituer le scénario girardien de l'hominisation dans le cadre de données récentes, en évaluant son orthodoxie ou du moins sa plausibilité par rapport aux mécanismes généraux de l'évolution (tant biologique, éthologique, que psychologique). Sans qu'il faille pour autant incriminer Girard, il devrait apparaître que ce scénario est basé sur des informations parcellaires, ceci étant lié à l'incontournable succès de certains préjugés concernant les capacités cognitives des animaux, et en particulier des primates supérieurs.

Ces derniers ont été véritablement redécouverts grâce, entre autres, aux travaux de pionniers tels que Jane Goodall ou Dian Fossey qui apportèrent des observations saisissantes sur les chimpanzés et les gorilles en milieu naturel ; on ne peut à présent manquer d'en tenir compte.

Toutefois, c'est sur la production de Frans de Waal que nous nous appuyerons plus particulièrement car les observations qu'il a dirigées au zoo d'Arnhem sont d'une formidable richesse et d'une grande pertinence pour notre propos.

Évidemment, traiter du processus d'hominisation suppose la prise en compte d'un vaste ensemble de problèmes et j'ai limité mon ambition à quelques aspects qui, seuls, seront véritablement abordés. Par conséquent, même si de nouvelles perspectives pourraient transparaître au cours de cet exposé, elles doivent être considérées comme de simples ébauches ; un travail bien plus étoffé serait nécessaire pour présenter ne serait-ce qu'une sérieuse hypothèse de travail.

Le modèle girardien de l'hominisation

Tout d'abord, rappelons rapidement les grandes lignes de la conception girardienne de l'hominisation que l'on peut trouver dans le livre *Des Choses cachées depuis la fondation du monde*.

Dans sa reconstitution du processus d'hominisation, Girard postule que :

1) dans toute la lignée des primates on peut observer une tendance à l'accroissement des capacités imitatives, l'humain étant, ainsi que le rappelle Aristote, le plus apte à l'imitation ;

2) du fait de la logique imitative qui amène nécessairement les individus imitateurs à partager le même désir du même objet (d'où une nécessaire rivalité autour de l'objet en question), tout accroissement des capacités imitatives ne pourra que s'accompagner d'un accroissement de la rivalité au sein du groupe de proto-humains.

3) Viendra alors le moment où, sous les coups redoublés de cette imitation conflictuelle, les structures de dominance (« dominance patterns » : structures hiérarchiques observables dans les sociétés animales), ne seront plus en mesure d'endiguer la violence intestinale, et seront balayées.

4) Toujours sous l'effet de l'imitation, la violence se répand alors, et d'autant plus vite que rien désormais ne vient lui faire obstacle. Comme chacun imite l'autre, et que cet autre est agressif, chacun finalement imite l'agressivité de l'autre. Il y a par conséquent rétroaction positive, et, très vite, chacun n'est plus que le double violent de chaque autre. La population, ivre de rage, est ainsi homogénéisée par le couplage que l'imitation déchaînée instaure entre le comportement de chacun et le comportement de tous, elle est donc quasiment "supraconductrice" quant aux comportements imitatifs. C'est la condition requise pour qu'apparaisse une nouvelle figure imitative, la "mimésis de l'antagoniste". Imaginons qu'à ce moment un malencontreux hasard fasse s'opposer deux ou trois individus à un seul autre, ce groupe minimal pourra rassembler imitativement un nombre toujours plus grand de participants ligués contre un seul d'entre eux. Comme il y a rétroaction positive entre la grandeur du groupe et son pouvoir polarisateur, c'est finalement très rapidement que tout le groupe se trouvera réuni contre l'unique victime de la crise.

5) Ce meurtre ayant rassemblé l'ensemble de la communauté (certes, par l'exclusion d'un de ses membres, mais, ce dernier est à présent inoffensif), la paix est immédiatement et "miraculeusement" restaurée. Ce passage soudain entre la violence la plus inouïe et le calme le plus parfait constitue une expérience particulièrement prégnante à laquelle la victime ne peut manquer d'être associée. Aussi faiblement que ce soit, la victime sera inmanquablement jugée responsable de l'ensemble des événements.

Au fur et à mesure que cette expérience douloureuse sera répétée au sein de la lignée des proto-humains, les significations se fixeront, et la victime apparaîtra comme divinité. Il lui sera attribué le pouvoir de susciter la crise, comme celui de ramener la paix. Vivante elle amène le chaos, morte elle restaure la paix, elle transcende apparemment les opposés ; selon le versant de la crise d'où elle est vue, elle sera jugée soit maléfique, soit bénéfique; essentiellement, elle est les deux à la fois !

6) Concomitamment, tous les objets motifs à de fréquentes querelles feront en quelque sorte l'objet d'un conditionnement aversif qui se fixera peu à peu en interdits culturels. De là les tabous alimentaires ou le fameux tabou de l'inceste qui marque simplement la prévention des "primitifs" vis à vis de familiers, sources privilégiées de conflits. Cependant, comme la mimésis d'appropriation suscite et attise sans cesse des "foyers infectieux", la prévention par les interdits ne peut éternellement étouffer les rivalités. La communauté réagirait alors aux premiers signes de violence larvée en répétant tout naturellement l'expérience salvatrice, c'est à dire la crise elle-même, dont l'issue ne peut être qu'un sacrifice qui fondera une nouvelle période de paix. Cette répétition est rituelle, aussi bien au sens éthologique qu'ethnologique; elle serait l'archétype de tous les rites religieux subséquents.

7) Ce scénario serait le seul qui, ne laissant point à Dame Nature le soin de pourvoir à tout, permettrait réellement d'expliquer certains aspects de l'homínisation jusqu'à présent incompréhensibles comme, par exemple, la fragilisation de l'enfance humaine : quoique cette dernière réponde à la nécessité d'un développement du cerveau postérieurement à la naissance, on se demande encore comment elle a pu être possible alors même que la capacité à tuer allait grandissant (le passé de chasseur de l'humain primitif n'étant plus à démontrer). Pour cela, nous dit Girard, il fallait que la violence ne s'installe pas dans la communauté, c'est-à-dire que toute violence qui apparaîtrait à l'occasion d'un conflit (tôt ou tard, c'est inévitable) soit totalement éliminée sans laisser le moindre germe, le moindre ressentiment susceptible de faire renaître des comportements agressifs risquant de replonger tout le groupe dans la crise. Le mécanisme victimaire serait le seul capable d'une telle prophylaxie car il est le seul à véritablement expurger la violence, et ce, en opérant la transmutation de la violence humaine en violence divine : si tous croient finalement à la responsabilité de la victime, alors tous sont véritablement innocents. Dans une société disposant d'un pareil mécanisme, la fragilisation de l'enfance était possible car elle ne risquait pas d'être contre-sélectionnée par la violence intestine qui aurait pu régner en l'absence d'un tel exutoire.

Ce tableau sommairement brossé suffira pour notre propos. Il nous permet de constater qu'un postulat fondamental d'"augmentation systématique des capacités cognitives dans la lignée des primates" s'articule sur un principe somme toute incontestable : la mimésis qui porte sur les comportements d'appropriation ne peut que susciter le conflit. Conséquemment, l'augmentation des capacités imitatives ne peut, semble-t-il, se solder que par un surcroît de rivalité et de violence au sein du groupe de proto-humains. Girard nous dit que cette causalité "mimésis => violence" a finalement fait éclater les structures de dominance, plongeant alors nos ancêtres dans la crise miraculeusement salvatrice.

C'est en définitive cette seule hypothèse que je tenterai de critiquer ici, en suggérant une tout autre voie, paradoxalement très convergente avec certaines thèses de Girard.

De l'impossibilité d'une phase d'inadaptation dans l'histoire évolutive

Avant de discuter de cela sur la base des données d'observations, nous devons préalablement nous arrêter sur l'aspect formel du modèle proposé : il s'agit en somme de savoir si la représentation des structures de dominance comme barrage supportant la montée de la violence jusqu'à un point de rupture est réellement défendable d'un point de vue théorique ?

Pour le dire sans ambages, cela n'est probablement pas le cas. Effectivement, cela nous obligerait à postuler l'existence de groupes de primates disposant de facultés inadaptées à leur structure sociale ; car, si l'on s'en tient à la conception girardienne, il a nécessairement dû exister des sociétés qui avaient presque (mais pas vraiment) atteint un niveau de mimésis suffisant pour enclencher le mécanisme victimaire. Si tel était le cas, ces sociétés ont dû néanmoins vivre dans un état permanent de rivalité puisque le barrage de la hiérarchie était sur le point d'être renversé, sans toutefois l'être encore ! Or, cela est naturellement impossible, car la mimésis n'aurait jamais pu être sélectionnée si elle avait eu de telles conséquences. Une structure sociale qui irait de mal en pis au fur et à mesure que les capacités imitatives iraient croissantes entraînerait nécessairement une sélection négative sur les capacités imitatives ; ces dernières ne pourraient rester que très restreintes. Si le modèle girardien de l'homínisation doit faire appel à l'existence de telles sociétés tout juste capables de contenir la violence de leurs membres, alors, il

s'invalide d'emblée car, en toute vraisemblance, de telles sociétés ne peuvent persister. Pierre-Paul Grassé, croyant fustiger le darwinisme, disait fort justement :

« L'évolution ne s'explique pas par l'anormal, par le pathologique. C'est par une chaîne d'organismes bien équilibrés et sains qu'elle s'est réalisée; elle ne supporte pas les ruptures de coordination entre fonctions, entre organes. » (P.-P. Grassé, *Le Darwinisme aujourd'hui*, Seuil, p. 142).

Quoiqu'ayant trait à des structures organiques plutôt que sociales, cette citation cible très précisément le problème : on ne peut, en somme, faire état de capacités imitatives croissantes sans envisager en même temps l'existence de structures sociales toujours adaptées à ces nouvelles capacités; aucune inadéquation marquée entre comportements individuels et structures sociales n'est admissible, fût-ce de manière transitoire. Dès lors, l'hypothèse d'une rupture "catastrophique" des structures de dominance n'est pas recevable puisqu'à toutes les étapes du processus il convient de poser l'existence d'une adéquation entre capacités mimétiques et mécanismes de régulation sociale de la rivalité et de l'agressivité.

Il est toutefois évident que Girard n'est pas indifférent à cette question des contraintes qui pèsent sur l'évolution car, ainsi qu'on l'a vu plus haut, il explique le grand accroissement du cerveau humain et la prématurité concomitante du nouveau-né (due à la taille importante de son crâne) par la coordination entre la fragilisation progressive de l'enfance et une agressivité toujours mieux maîtrisée au sein des sociétés de pro-hominien grâce au mécanisme victimaire. Alors, pourquoi ce modèle du "barrage" où capacités mimétiques et aptitude à gérer la violence sont visiblement découplées ? N'y avait-il pas d'autres possibilités compatibles avec ses conceptions ethnologiques ?

De l'antinomie entre structures de dominance et mécanisme victimaire

Certes, il apparaît immédiatement que tenter d'articuler le mécanisme victimaire sur des sociétés animales qui disposeraient toujours de structures hiérarchiques ne peut que mener à de sérieuses difficultés. La toute première étant qu'on voit très mal comment le mécanisme victimaire pourrait ne serait-ce que s'enclencher alors que des structures de dominance omniprésentes empêcheraient toute véritable contagion, préalable pourtant indispensable à la polarisation imitative de tous contre un.

Face à cette aporie, on serait rapidement tenté de conclure que l'incompatibilité est totale entre ces deux formes de gestion de l'agressivité et qu'en conséquence la solution catastrophiste de Girard devrait être abandonnée puisqu'on l'a vu, elle comporte une inconséquence rédhitoire. Nonobstant, on ne saurait se résoudre à cela tant les faits proprement anthropologiques parlent en sa faveur. Il convient alors de faire retour sur la conception que l'on a du rapport qu'entretiennent l'une par rapport à l'autre ces deux formes de régulations de l'agressivité, l'exclusion mutuelle n'ayant peut-être rien de nécessaire.

Effectivement, toutes choses égales par ailleurs, ça n'est pas parce que la fonction respiratoire est accomplie par des branchies chez les poissons et par des poumons chez les batraciens qu'il faudrait en déduire que ceux-ci n'ont pas pu procéder de ceux-là. On le voit, dans un cas comme dans l'autre, le problème consiste dans le passage d'une structure donnée à une autre structure apparemment incompatible avec la précédente : comment des poumons ont-ils pu se former chez un être vivant qui ne pouvait vivre que dans l'eau, disposant seulement de branchies pour respirer. En fait, dans ce cas précis, il s'est trouvé que la vessie natatoire pouvait passablement accomplir une fonction respiratoire ; nos ancêtres poissons ont ainsi pu se propager dans d'autres environnements. Un structuraliste rigide pourrait toujours dire qu'il ne s'agissait pas là d'un véritable poumon et il aurait raison ; reste que la fonction pulmonaire était déjà passablement accomplie, ouvrant alors un nouvel espace adaptatif ; la sélection aidant, la structure pulmonaire a pu se perfectionner.

Il me semble que la notion de "préadaptation" qui est ici en jeu et qui a fait ses preuves dans l'explication de l'évolution biologique peut aussi constituer un outil conceptuel capable d'offrir des solutions élégantes à ce qui apparaîtrait autrement comme une irréductible antinomie dans l'évolution des structures sociales. Même si en définitive nous n'avions pas à invoquer un processus de cet ordre (les données qui pourraient nous y inviter ne font cependant pas défaut), la préadaptation ouvre l'espace de recherche dont nous avons présentement besoin : nous ne sommes pas tenus de considérer la rupture des structures de dominance comme nécessaire à la réalisation du mécanisme victimaire, car potentiellement, il existe une alternative.

Toujours dans le droit fil de nos préoccupations évolutionnistes, on doit se demander s'il est fondamentalement raisonnable de postuler un mécanisme victimaire fonctionnellement parfait dès l'origine ?

L'homogénéisation de la population sous le coup de l'imitation conflictuelle constituant un aspect crucial de cette question. On doit effectivement se demander si, en vérité, lors de la première occurrence de ce processus, toutes les différences ont pu à ce point disparaître que petits, jeunes, vieux, handicapés, mâles et femelles se soient lancés dans une sarabande endiablée sans plus rien reconnaître des autres, sans plus rien savoir d'eux-mêmes ? C'est probablement douteux, et tenir absolument à ce qu'il en soit ainsi "du premier coup" suppose probablement un niveau d'imitation qui n'existe que chez... l'humain !

N'est-il pas a priori plus raisonnable d'imaginer que le mécanisme victimaire dans sa forme achevée correspond

seulement au stade humain, tout en découlant de formes animales très imparfaites de par un long processus de ritualisation au sens éthologique, c'est à dire après une longue série de spécifications, d'épurations, de radicalisations, de réinterprétations dans un contexte culturel sans cesse modifié et tout cela, sans rupture véritable ? On pourrait croire que Girard voit bien les choses ainsi lorsqu'il écrit :

« Il faut concevoir le mécanisme victimaire sous des formes d'abord si grossières et élémentaires que nous pouvons à peine nous les représenter... » (R. Girard, *Des Choses cachées...*, Grasset, 1978, p. 105).

Cependant, de deux chose l'une : ou bien cette assertion ne vise que "l'habillage" du mécanisme victimaire, c'est à dire cette forme culturelle qu'il va acquérir au fur et à mesure de sa répétition rituelle (le mécanisme en soi, l'implacable enchaînement qu'il constitue étant, lui, supposé immuable car parfaitement réalisé dès la première fois), ou bien Girard croit réellement à l'installation progressive du mécanisme victimaire et dans ce cas on comprend mal qu'il veuille imposer la rupture des structures de dominance.

Face à de semblables difficultés, il faut surtout se demander s'il n'y aurait pas eu jusqu'à présent méprise quant aux structures de dominance. Sont-elles correctement appréhendées ? Peut-on croire que les sociétés animales y soient entièrement réductibles ? Peut-être nos problèmes découlent-ils de nos préjugés les concernant ? Si tel était le cas, si nous avons à réviser nos conceptions sur les sociétés animales, il se pourrait que l'apparente incompatibilité entre structures hiérarchiques et mécanisme victimaire se résolve en un processus de transformation graduelle, sans qu'on ait à postuler une impossible destruction des structures de dominance sous le coup d'une mimésis apparue on ne sait comment.

En somme, considérant que le modèle girardien s'articule bel et bien sur une hypothèse qui apparaît comme une impossibilité théorique, ce que j'espère avoir clairement explicité, je voudrais à présent argumenter à partir de quelques données éthologiques récentes qui devraient nous permettre de cerner la faiblesse de certaines conceptions sur l'animal qui sont à présent désuètes et dont Girard a malheureusement fait usage. Croyant alors ses arrières assurés, Girard a fait certaines affirmations très précises qui devraient permettre en quelque sorte de le prendre au mot.

Considérations éthologiques

Sans que la découverte de certaines capacités animales doive nous amener comme certains à crier au miracle, il nous faut au moins reconnaître que notre appréhension desdites capacités se situe assez systématiquement en deçà de la vérité. Il devrait apparaître que nombre de données éthologiques du livre *Des Choses cachées depuis la fondation du monde* n'échappent pas à ce bilan. Considérons, par exemple, certaines propositions très catégoriques :

« Si, au lieu de se jeter des branchages comme ils le font parfois, les chimpanzés apprenaient à se jeter des pierres, leur vie sociale serait bouleversée. Ou bien l'espèce disparaîtrait, ou bien comme l'humanité il lui faudrait se donner des interdits. Mais comment fait-on pour se donner des interdits ? » (R. Girard, *Des Choses cachées depuis la fondation du monde*, Grasset, 1978, p. 96).

Des interdits

Si Girard ne revient pas sur cette assertion, il lui faudra alors en tirer les conséquences car, il est à présent établi que non seulement les chimpanzés n'ont pas besoin qu'on leur apprenne à lancer des pierres, mais, beaucoup plus intéressant, il n'y a pas non plus besoin de leur apprendre à ne pas se faire mal avec, car ils savent eux-mêmes s'interdire l'emploi des pierres !

C'est Frans de Waal qui a découvert cela en observant un mâle adulte paradant devant son rival :

« Il paraît "gonflé" à cause de sa fourrure hérissée, il émet des *houts*, la partie supérieure de son corps se balance de gauche à droite, et il tient une pierre dans la main. Des observateurs néophytes ne verraient pas la pierre, trop fascinés par cette parade impressionnante. Ils peuvent être fascinés au point de ne pas remarquer la manœuvre de l'une des femelles adultes. Elle s'avance calmement vers le mâle en parade, lui desserre les doigts afin de s'emparer de la pierre, et s'éloigne avec celle-ci... Dès que je fus familiarisé avec ce type de comportement, je réalisai qu'il ne s'agissait nullement d'un évènement inhabituel ; il peut avoir lieu plusieurs fois par jour... Dans ce genre de circonstance, on n'a jamais vu un mâle se retourner agressivement vers la femelle ; il essaie parfois de repousser la main et, s'il n'y arrive pas, il peut chercher une autre pierre ou un autre bâton, ensuite il retourne à sa parade ; mais cette deuxième arme aussi peut lui être confisquée: il est arrivé qu'une femelle confisque successivement au moins six objets. » (F. de Waal, *La Politique du chimpanzé*, Rocher, 1987, p. 36).

Cet exemple fort édifiant suggère l'existence de très réelles capacités de régulation de la violence chez les

chimpanzés. Il est manifeste que les structures de dominance (dans leur acception étriquée) ne jouent pas ici ! Les femelles ont un rôle privilégié tout à fait inattendu et qui démontre indiscutablement que les sociétés animales ont des ressources que nous n'avons pas encore su apprécier pleinement. On ne peut donc vraiment pas suivre Girard lorsqu'il affirme que dans les sociétés animales, il n'y a rien en dehors des rapports de dominants à dominés.

Une autre preuve tout aussi saisissante de l'étonnante finesse comportementale des chimpanzés nous est fournie par la scène qui se déroule entre trois femelles et leurs petits :

« Par une chaude journée, deux mères, Jimmie et Tepel, sont assises à l'ombre d'un chêne pendant que leurs enfants jouent dans le sable, à leurs pieds (mimiques de jeu, luttés, jets de sable). Entre les deux mères, Marna, la plus âgée des femelles, dort étendue. Soudain, les deux petits se mettent à crier, se frappent et se tirent les poils. Jimmie les réprimande en poussant un faible grognement menaçant tandis que Tepel, inquiète, change de place. Les enfants continuent à se disputer et Tepel finit par réveiller Marna en lui donnant des coups répétés dans les côtes. Lorsque Marna se lève, Tepel lui désigne les deux petits qui se disputent. Marna, menaçante, fait un pas en avant et des mouvements des bras, elle aboie fortement, et aussitôt les enfants s'arrêtent. Marna se recouche alors et continue sa sieste. » (F. de Waal, *La Politique du chimpanzé*, Rocher, 1987, p. 44).

Pour bien comprendre ce qui s'est passé, il faut savoir, nous dit Frans de Waal, que :

« Marna est la femelle de plus haut rang et qu'elle est très respectée; ensuite que les conflits entre les enfants créent une telle tension entre les mères que souvent elles en arrivent elles aussi aux coups. Cette tension est sans doute due au fait que chacune des mères souhaite empêcher l'autre d'intervenir dans la dispute. Dans le cas cité plus haut, le jeu des enfants se muant en bataille, les deux mères se trouvaient dans une situation embarrassante. Tepel a résolu le problème en demandant l'intervention d'un tiers dominant, Marna, et en lui désignant le problème. Visiblement, Marna comprit d'un seul regard qu'on attendait d'elle un arbitrage. » (F. de Waal, *La Politique du chimpanzé*, Rocher, 1987, p. 44).

Régulation des conflits

Ceci corrobore fermement l'idée que le maintien de la paix est une préoccupation majeure des chimpanzés car, il n'y a là vraiment rien qui relève de l'anecdote ou du hasard. Tepel anticipe véritablement le conflit que son intervention pour séparer les petits risque d'entraîner (remarquons au passage que ce conflit est, à n'en pas douter, mimétique ; de plus, il serait intéressant d'établir qu'il intervient plus particulièrement entre femelles de rangs relativement équivalents), elle connaît indubitablement la place et le rôle de chacun et, quand bien même elle ne saurait penser le système social en tant que tel, elle le maîtrise parfaitement au point de résoudre son problème avec une intelligence manifeste, le "détour" effectué n'ayant rien d'évident. Marna connaît aussi très bien son rôle de "juge" ou de "shérif" (ne devrait-on pas voir là un archétype des instances judiciaires ?), elle comprend de suite ce que l'on attend d'elle et elle s'exécute immédiatement. Faut-il que cela soit entré dans les mœurs pour qu'elle se voie réveillée par un subordonné sans manifester de mécontentement !

La subtilité de ces comportements, révélateurs d'une telle intelligence sociale, n'est-elle pas troublante ? Cela ne souligne-t-il pas l'indigence de nos anciennes conceptions, particulièrement en ce qui concerne les mécanismes de préventions de la rivalité ?

Quoi qu'il en soit, nous devons constater l'existence de sociétés animales disposant tout à la fois d'armes mortelles et de comportements très sophistiqués traduisant une véritable volonté de prévention des conflits. Un "girardien convaincu" peut-il rester indifférent ?

Cette volonté de contrôle de l'agressivité, de maintien de la paix au sein du groupe se manifeste tout aussi clairement dans les comportements de toilettages. Ces comportements signalent qu'une relation "amicale" est établie entre deux sujets. Or, il est très significatif que les périodes de prise de pouvoir (lorsque les mâles s'affrontent désespérément pour maintenir ou conquérir un statut) coïncident avec les plus forts taux de toilettages entre ces mêmes mâles. Ainsi, plus les mâles sont agressifs entre eux et plus ils cherchent à renouer des liens "amicaux" :

« Les quelques accès d'agression réellement sévères qui survinrent entre Yeroen et Luit contrastent avec la somme énorme de temps et d'énergie dépensés pour supprimer les conflits : c'est en tout cas la fonction la plus plausible des nombreux contacts amicaux et des longues séances de toilettage entre les deux rivaux. » (F. de Waal, *La Politique du chimpanzé*, Rocher, 1987, p. 104).

Là encore, il se joue parfois des scènes attendrissantes qui sont aussi très révélatrices de la grande subtilité de leurs comportements. Il s'agit de la tentative de rapprochement de deux mâles irascibles par une femelle qui procède avec une grande psychologie :

« Souvent la querelle entre les deux mâles terminée, la femelle médiatrice s'avance vers l'un des

protagonistes et l'embrassait ou le toilettait brièvement. Dès qu'elle s'était présentée à lui, et qu'il lui avait inspecté la région génitale, elle se dirigeait lentement vers l'adversaire. Le premier mâle la suivait, flairant sa vulve de temps en temps et sans regarder son adversaire. L'intérêt marqué de ce mâle pour la croupe de la femelle médiatrice est inhabituel ; à d'autres moments, un mâle adulte n'aurait pas suivi une femelle qui venait de présenter à lui, surtout si elle n'arborait pas un gonflement génital (d'ailleurs, les femelles en œstrus n'ont jamais été observées jouant les médiatrices ; cela se comprend car elles ne représenteraient qu'un élément de dissension supplémentaire entre rivaux). Probablement le mâle suivait-il la femelle médiatrice, en l'utilisant comme une sorte de prétexte, de manière à approcher son adversaire sans avoir besoin de le regarder ; et il était clair que la femelle n'allait pas dans cette direction par pur hasard : sa médiation représentait un acte volontaire. Elle se retournait régulièrement pour s'assurer que le premier mâle la suivait toujours et, si ce n'était pas le cas, elle revenait sur ses pas et le tirait par le bras comme pour l'inciter à venir avec elle. Dès qu'elle arrivait près du second mâle en compagnie de l'autre, elle s'asseyait, et les deux mâles se mettaient à la toiletter, chacun de son côté. Et lorsque la femelle s'éclipsait discrètement, quelques minutes plus tard, les deux adversaires continuaient le toilettage comme si de rien n'était, à cette nuance près qu'ils se toilettaient l'un l'autre. » (F. de Waal, *ibid.*, p. 106).

De Waal ajoute :

« Ce rôle de catalyseur, très surprenant, ne s'explique que si l'on considère que les femelles sont les premières intéressées à ce que la paix revienne. Toutes les femelles adultes ont eu un rôle de médiation à un moment ou un autre, mais leurs méthodes n'ont pas toujours été aussi subtiles que celle décrite plus haut. Le cas le plus frappant que j'ai pu observer a été un contact plus ou moins forcé entre Luit et Nikkie, après un affrontement entre eux : Puist persistait à donner des coups dans le flanc de Luit jusqu'à ce qu'il s'assoie près de Nikkie, et n'ayant plus alors d'autre choix que celui de s'enfuir ou de se rapprocher davantage de son rival : il choisit la seconde solution. » (F. de Waal, *ibid.*, p. 107).

Un corps électoral

Il apparaît que les femelles ont en fait un pouvoir extrême sur la hiérarchie des mâles car aucun d'entre eux ne pourrait vraiment se maintenir sans leur appui. Le groupe des femelles tient en quelque sorte le rôle d'un corps électoral, à charge pour les politiciens de répondre à leurs aspirations fondamentales.

Or, le désir premier des femelles, cela n'est pas pour nous surprendre, est avant tout le maintien de la sérénité du groupe. Dès lors on comprend bien les stratégies de conquête du pouvoir employées par les usurpateurs: tels des terroristes, ils attaquent les femelles pour leur montrer que le mâle alpha n'est pas en mesure de les défendre. Ceci est parfaitement corroboré par leur changement radical d'attitude lorsqu'ils ont conquis la position dominante, c'est à dire lors du premier salut effectué par le mâle déchu.

À partir de ce moment, le nouveau dominant n'a plus qu'un souci : montrer sa capacité à maintenir l'ordre. Il se fait le défenseur du faible et de l'opprimé ; lorsque des conflits naissent, il se précipite au secours du plus faible, ce qui semble-t-il, permet d'éviter l'escalade de la violence. Finalement, le mâle alpha est le seul dont les interventions d'aide ne reflètent pas ses préférences personnelles. Il incarne somme toute une certaine impartialité, une certaine "justice" et il est vraiment apprécié à la mesure de son efficacité à maintenir la paix dans le groupe ; sa crédibilité en dépend. Que son zèle s'amenuise et il se trouvera toujours quelque rival pour en tirer profit auprès du corps électoral.

Tous sont bien conscients de ce rôle et c'est pourquoi, après une lutte pour la hiérarchie, tout le groupe "félicite" le mâle déchu qui consent à effectuer son premier salut car la reconnaissance du mâle alpha signifie le retour de la paix !

La politique du chimpanzé

Plus nous avançons dans la découverte des relations sociales des chimpanzés et plus il est évident qu'elles ne sont pas réductibles à des rapports de dominants et dominés. Cette vision simplificatrice a dominé l'éthologie pendant fort longtemps, depuis l'ordre de préséance (« pecking order ») du zoologue norvégien Thorleif Schelderup-Ebbe. Seuls les chercheurs japonais ont mis depuis longtemps en évidence la structure de réseau des groupes de primates. Ils ont montré que les relations horizontales de parenté ou d'amitié déterminent grandement les relations verticales de la hiérarchie. Ce qui paraît clair, c'est que le statut du dominant dépend foncièrement du "bon vouloir" de ses administrés, disons plutôt de leurs comportements, de leur aptitude à former des coalitions. Ainsi, on

observe que le "chef" est obligé de pratiquer une véritable "politique" dont le programme minimal consiste à procurer à la troupe ce à quoi elle aspire : la paix. En serait-il incapable qu'il se ferait vite remplacer par un rival ambitieux !

Ces mécanismes fort sophistiqués devraient suffire à nous convaincre que l'hypothèse girardienne de rupture des structures de dominance n'a vraiment rien d'inévitable. Il faut se rendre à l'évidence, les chimpanzés ont des armes (des pierres), et pourtant, ils ne s'entretuent pas ! Cela, parce qu'en fait, les chimpanzés disposent de mécanismes sociaux qui privilégient constamment la prévention de l'agressivité et la recherche active de la paix, de la réconciliation. Chemin faisant, beaucoup de préjugés sont déjà tombés, et pourtant nous ne sommes pas encore au bout de nos surprises !

Rites animaux et mécanisme victimaire

Maintenant que nous sommes, je l'espère, davantage enclin à considérer que la stabilité de la société des chimpanzés repose sur une large palette de comportements parfaitement adaptés, la question de l'émergence du mécanisme victimaire se pose avec plus d'acuité. Il est important pour Girard d'assigner une place à ce mécanisme car il fonde toute son interprétation de la culture, du religieux ; pour des raisons théoriques il était d'emblée impossible de le situer à la suite d'une désagrégation des structures hiérarchiques et, les données éthologiques que nous venons de survoler confortent parfaitement l'idée qu'il nous faut à présent tenter de l'articuler sur une société animale saine, dotée de mécanismes régulateurs de l'agressivité très efficaces, voire coercitifs parfois. On l'a vu plus haut, une énorme contradiction apparaît alors, mais, j'y insiste, elle découle simplement de la volonté de greffer sur une telle société un mécanisme victimaire parfait dans sa forme, quasi théorique. Or, nous l'allons voir, les données éthologiques nous offrent une échappatoire. Intuitivement, approximativement, je serais tenté d'appeler cela le "fonctionnement sous-liminaire" du mécanisme victimaire. C'est Girard lui-même qui ouvre cette piste ; il rappelle que dans certaines espèces il existe des rites d'alliances qui reproduisent en fait des conduites agressives...

« Ils [les rites d'alliances] reproduisent mimétiquement celles-ci [les conduites agressives] ; l'invitation prend la forme d'une attaque dirigée contre celui dont l'assaillant veut faire un ami mais, au dernier instant, cet assaillant se détourne de ce but pour lui substituer un tiers ou même un objet inanimé.

L'individu sollicité va forcément répondre mimétiquement. Il fera preuve lui-même d'agressivité, mais cette agressivité, il peut soit la tourner contre la puissance invitante, laquelle est prête à toute éventualité, soit au contraire se joindre à elle contre le tiers fictivement agressé ; il peut faire cause commune, en somme, avec son partenaire contre cet ennemi imaginaire. C'est dans cette "cause commune" que consiste l'alliance ainsi sollicitée. » (R. Girard, *Des Choses cachées depuis la fondation du monde*, Grasset, 1978, p. 96).

On doit constater que ces conduites animales...

« [...] ébauchent les deux moments fondamentaux des rites religieux, le moment de la "crise mimétique", de la discorde intestine, et celui de la réconciliation contre la victime émissaire. Ici toutefois, il n'y a pas de sacrifice. La place de la victime est marquée, la "fonction" victimaire est esquissée mais les rites animaux ne vont jamais jusqu'à l'immolation. » (R. Girard, *Des Choses cachées...*, Grasset, 1978, p. 96).

En somme,

« Dans ces rites animaux, nous avons tout ce qu'il faut pour comprendre le passage de la société animale à la société humaine... » (R. Girard, *ibid.*, p. 107).

Il me semble indispensable de citer Girard aussi longuement parce que l'affaire est d'importance. Mine de rien, Girard nous propose de considérer les rites animaux comme les archétypes des rites humains. La forme sacrificielle s'ébaucherait, se préciserait au fur et à mesure de l'augmentation des capacités mimétiques, c'est à dire en fonction de la rivalité suscitée dans le groupe par l'imitation :

« Il suffit de postuler une intensité plus grande du mimétisme et des rivalités qui en résultent pour déclencher un mécanisme proprement victimaire, déjà ébauché ici. Tout nous suggère qu'à l'aggravation catastrophique du conflit doit correspondre, au terme du processus, le renforcement du mécanisme de "bouc émissaire" dont la place est déjà marquée. Au gonflement extrême du premier moment répond une radicalisation correspondante de l'autre moment, la violence contre le tiers, qui va aller jusqu'à la mort. » (R. Girard, *ibid.*, p. 107).

En tout premier lieu, il faut conclure de cela que le mécanisme victimaire peut "s'ébaucher" sans que les structures hiérarchiques soient le moins du monde remises en cause ! Certes, dans les citations précédentes, il s'agissait de poissons cichlidés, mais, ainsi que nous le verrons, le constat que fait Girard reste tout à fait valide même pour des espèces plus évoluées et véritablement sociales.

La poule "pharmakos"

Boris Cyrulnik dans son très beau livre *Paroles d'homme et mémoire de singe*, fait état des travaux de Schelderup-Ebbe qui étudia les oiseaux, en particulier les poules. Ce qu'il en a retenu nous intéresse au plus haut point :

« Il y a toujours dans un poulailler un individu brimé, battu, plumé, chassé des bons endroits. Cette poule se développe mal, sans cesse agressée, mal nourrie, mal apaisée, elle maigrit, épuise ses glandes surrénales et en cas

d'épidémie résiste mal à l'infection. Les autres poules en revanche se portent bien et le groupe paisiblement se coordonne. Mais lorsque l'expérimentateur enlève cette poule émissaire, les combats hiérarchiques reprennent, les blessures abîment plusieurs individus, le poids moyen des viscères s'abaisse, les surrénales se vident et c'est le groupe tout entier qui devient sensible aux infections, jusqu'au jour où un autre individu prendra cette fonction de poule émissaire et endurera tous les maux du groupe. Alors, le reste du poulailler pourra reprendre sa croissance euphorique. » (B. Cyrulnik, *Paroles d'homme et mémoire de singe*, Hachette, 1983, p. 264).

Si de plus on varie le facteur spatial en rapprochant les parois du poulailler...

« [...] on constate alors que la poule émissaire est de plus en plus souvent sollicitée. Le groupe fonctionne quand même tant qu'il parvient à décharger son agressivité sur cet individu sacrifié. Mais, lorsque pour ce même espace réduit on enlève la poule émissaire, c'est le groupe tout entier qui va exploser et s'acharner à se détruire. » (B. Cyrulnik, *ibid.*, p. 264).

Ces expérimentations présentent une saisissante convergence avec le mécanisme girardien et Cyrulnik n'exagère pas lorsqu'il parle de poule émissaire : c'est indéniablement le rôle qui échoit à la victime et il a bien la même fonction que dans les rituels humains, préserver la paix au sein du groupe. Certes, nombre de caractéristiques qui font défaut nous interdisent de pousser trop loin l'analogie, mais tout de même, il est certains détails qui ne lassent pas de nous intriguer, comme par exemple les facteurs qui déterminent le choix de la victime émissaire. On se souvient qu'en théorie le choix de la victime découle d'une "étincelle de hasard" cependant qu'il faille par ailleurs constater l'existence de signes dits victimaires car, associés de manière très systématique aux victimes que Girard nous fait découvrir dans les mythes. Or, justement, on peut observer de semblables signes victimaires chez les poules, et ils relèvent des mêmes catégories, il s'agit toujours de bizarreries ou de caractéristiques anormales qui signent une différence :

« Schelderup-Ebbe a cherché à analyser les influences qui pouvaient donner à un individu cette fonction si tragique pour lui et si bénéfique pour le groupe : il semble bien que ce soit son étrangeté sensorielle ou sa bizarrerie comportementale qui pousse certains individus vers cette fonction. L'expérimentateur a fait une tache de peinture bleue sur la crête d'une poule parfaitement épanouie. Tant que l'espace a été suffisant, les autres poules l'ont tolérée. Mais dès que les parois du poulailler, trop rapprochées, ont provoqué des conflits de surpopulation, c'est la poule à crête bleue qui a été attaquée et désignée comme victime émissaire. Une autre expérience consiste à entraver une poule de façon à rendre sa démarche boitillante en cas de tension à l'intérieur du groupe, c'est elle qui sera sacrifiée. » (B. Cyrulnik, *ibid.*, p. 264).

Ces expériences sont pour le moins troublantes, quand bien même le vocable sacrificiel de Cyrulnik (qui a lu Girard) y est pour quelque chose ; on ne peut évidemment imaginer que ces poules agissent dans un contexte religieux ! On doit néanmoins constater qu'un individu fait en quelque sorte office de "pharmakos" car il subit l'agressivité de toute la communauté et permet à celle-ci de jouir d'une relative stabilité même en situation de stress par réduction de l'espace vital. La fonction de régulation de l'agressivité est incontestable, le désordre résultant du retrait de la poule émissaire en étant la meilleure preuve. Il n'est pas extravagant d'imaginer que c'est sans doute la même nécessité qui a présidé à l'apparition de la stratégie du "bouc émissaire" à la fois dans les sociétés animales et humaines ; j'entends par là cette implacable sélection qui a nécessairement dû affecter les sociétés qui ne disposaient pas de mécanismes efficaces de régulation de la violence intestinale. À cet égard, l'orientation de la violence de tous contre un seul individu est sans doute une excellente solution, une excellente adaptation.

Quoi qu'il en soit, il est surtout intéressant de relever que le processus "victimaire" des poules est élaboré sur la base d'une hiérarchie incontestée alors même que tous les individus y participent. En dépit du caractère "démultiplié" de ce processus, cela corrobore quelque peu l'idée que la rupture des structures hiérarchiques n'a rien de nécessaire pour la réalisation d'un mécanisme victimaire ; l'existence de voies de passage vers le sacrificiel qui respectent la hiérarchie devient très plausible.

Il me semble que l'on pourrait parler ici de fonctionnement sous liminaire du mécanisme victimaire : sans avoir atteint le seuil d'homogénéisation postulé par Girard, la société des poules dispose réellement d'un exutoire à sa violence intestinale. Il n'y a, ce faisant, nulle catastrophe : il semble préférable de suivre l'hypothèse girardienne du processus continu : l'intensification de la violence intestinale a bien pour effet une radicalisation de la situation du bouc émissaire.

Des chimpanzés chasseurs

Si de semblables observations ont pu être faites chez les gallinacés qui ne constituent pourtant pas un des sommets du psychisme animal, à quoi est-on en droit de s'attendre de la part de chimpanzés qui non seulement font preuve d'une grande intelligence sociale, mais, disposent aussi de véritables mécanismes culturels autorisant la transmission et l'évolution des comportements sociaux adaptés qui seraient susceptibles d'apparaître ? Par ailleurs, si les mécanismes de régulation de la violence sont -comme on est en droit de l'admettre- vitaux, si donc le mécanisme victimaire découle de cette nécessité ou tout au moins constitue une solution adaptée à cette contrainte qui pèse inévitablement sur les organisations sociales, alors, on ne devrait pas être surpris outre mesure de retrouver chez les chimpanzés des formes "victimaires" sophistiquées. En fait, comme nous allons le voir, cette espèce manifeste des comportements sociaux frôlant le sacrificiel, au point peut-être de rendre la limite entre l'animal et l'humain passablement plus trouble que dans le modèle girardien - où c'est justement le sacrifice qui fonde la discrimination.

Découvrons donc ce que rapporte Géza Teleki qui a étudié les chimpanzés de la réserve de Gombé en Tanzanie sous la direction de Jane Goodall. Il s'est intéressé à un sujet très novateur pour l'époque et qui est très clairement explicité par le titre d'un des ses livres: *The Predatory Behavior of Wild Chimpanzees* (Bucknell University Press, 1973).

Des observations effectuées à Gombe Stream, il ressort que le chimpanzé n'est pas le "paisible omnivore" que l'on croyait. Il chasse, et de préférence les primates eux-mêmes. Cette chasse n'est pas simplement le fait d'un individu opportuniste, ça n'est pas seulement l'occasion qui fait le larron car, il s'agit d'un comportement très systématique. Les chimpanzés chassent en bandes remarquablement coordonnées qui traquent véritablement leurs proies. Ce seul fait devrait déjà nous intriguer lorsqu'on songe à l'hypothèse girardienne concernant la chasse; cette activité est effectivement présentée comme étant avant tout une activité sacrificielle. Quel statut faudra-t-il alors assigner à cette activité de chasse du chimpanzé ? Assurément, si l'on devait tirer les conséquences des hypothèses girardiennes, il faudrait déjà conclure que les chimpanzés ont aussi des pratiques sacrificielles.

D'après Teleki, la chasse, qui est essentiellement le fait de mâles adultes, donne lieu, après la traque et la capture, à une surprenante activité consommatoire qui représente 90% du temps consacré à la prédation. Une fois capturée, la proie se voit rapidement dépecée par les chasseurs auprès desquels vont se rassembler ceux qui n'ont pas participé à la chasse et qui cependant désirent consommer. Il se forme ainsi des "groupes de partage" au sein desquels le comportement est "en principe détendu et non compétitif". Teleki précise :

« Mes observations de partage de viande chez les chimpanzés totalisent 43 heures au cours desquelles je n'ai jamais vu deux individus se battre pour un morceau de viande. » (G. Teleki, « Les chimpanzés omnivores », *Pour la Science*, Belin, p. 170).

Le partage est décrit comme un quasi-rituel où ceux qui possèdent une part se font solliciter par ceux qui en désirent :

« j'ai vu jusqu'à 15 chimpanzés s'assembler en groupes de partage après un dépeçage. Même quand ils sont aussi nombreux, la plupart des sollicitateurs obtiennent généralement un morceau de la proie. » (G. Teleki, *ibid.*, p. 165).

À ce sujet, on doit souligner le peu de secours que constitue le rang, le statut social d'un individu : le mâle alpha doit faire ses approches et ses sollicitations selon le même protocole que les autres et il n'est pas sûr d'obtenir immédiatement satisfaction.

En définitive, ce partage est tout à fait remarquable car :

- il réalise un rassemblement de la communauté autour de la victime ;
- ce rassemblement est pour le moins paisible ;
- tous accèdent à la consommation de la proie.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces traits du point de vue de l'ethnologie et particulièrement de la thèse girardienne ; bien qu'il faille se garder de conclure prématurément, on ne peut rester insensible à de pareilles observations où transparait l'essentiel de ce qui permet de caractériser un rituel humain. Girard écrit d'ailleurs :

« Une différence essentielle entre les rites humains et les rites animaux..., c'est que les seconds, à ma connaissance, n'impliquent jamais un nombre suffisant de partenaires pour ressembler aux rites fondamentaux de *l'humanité*, qui rassemblent toujours un groupe social dans son entier. C'est là d'ailleurs la seule raison en partie valable pour ergoter sur l'appellation de rite dans le cas des conduites~ animales dont nous parlons. » (R. Girard, *ibid.*, p. 108).

Les nouvelles données éthologiques rendent bien fragile cette ultime différence et nous *invitent* donc à une redéfinition globale de la problématique de l'homínisation et du sacrifice et ce, d'autant plus que Teleki a bien montré que ces activités de chasse n'ont quasiment rien à voir avec une véritable fonction de nutrition. Il explique par exemple que :

« In several cases those who initiated predation had consumed more *than* 20 bananas. Since eating bananas is not known to stimulate an urge for meat, it would seem reasonable to assume that predatory behavior has more functions than those of nutrition. » (G. Teleki, *The predatory behavior of wild chimpanzee*, Associated University Press, 1973, p. 113).

« Dans plusieurs cas ceux qui ont initié la prédation ont consommé plus de 20 bananes. Puisque manger des bananes n'est pas connu pour stimuler un besoin urgent en viande, il semblerait raisonnable de supposer que le comportement prédateur a plus de fonctions que celles de nutrition. »

Teleki conclut sur l'idée que la chasse « répond à un besoin social plus qu'à des nécessités alimentaires », sans toutefois avancer d'hypothèses précises sur ce besoin social. On imagine bien que ce besoin pourrait être la nécessaire régulation de la violence intestive, le maintien de la paix dans le groupe mais rien n'est précisément formulé en ce sens; toutefois, Teleki signale clairement que :

« ce qui est le plus important ici, c'est le comportement qui accompagne l'action prédatrice : la coopération au cours de la poursuite, et le cérémonial de partage de la proie. » (G. Teleki, *Pour la science*, p. 171)

En résumé

La thèse girardienne d'une rupture des structures de dominance comme point de départ du processus d'homínisation proprement dit n'est pas recevable pour des raisons de logique évolutionniste. Elle suppose en effet l'existence de sociétés animales dont les structures sociales seraient inadaptées aux capacités comportementales de ses membres ; or, ceci est tout à fait improbable car si la régulation de la violence intestine a bien l'importance que Girard lui accorde, des capacités de quelque ordre que ce soit qui susciteraient une violence de plus en plus mal contrôlée auraient nécessairement à subir une contre sélection interdisant tout simplement leur apparition. Dès lors, le mécanisme victimaire que Girard reconnaît comme base des sociétés humaines ne peut être transposé aux sociétés animales sans que de sérieuses corrections lui soient apportées car on ne peut postuler une croissance des capacités imitatives qui s'accompagnerait nécessairement d'effets secondaires menaçant la société elle-même. La rupture catastrophique des structures de dominance n'étant plus raisonnablement postulable, il convient donc de penser l'émergence du mécanisme victimaire sur la base d'une société animale hiérarchiquement intègre et disposant de mécanismes régulateurs de l'agressivité déjà sophistiqués. Girard lui-même nous invite à adopter une hypothèse "graduelle" en faisant état d'une analogie entre les comportements visant à l'établissement de liens privilégiés chez les poissons cichlidés et le mécanisme victimaire – ces liens "d'amitié" se construisant en somme sur une agression menée conjointement contre un tiers. Ce comportement n'est effectivement pas limité, tant s'en faut, aux cichlidés, il se retrouve toujours mieux esquissé lorsque les sociétés animales sont plus complexes. Mais, selon Girard, le moment de l'immolation ferait toujours défaut chez l'animal. L'exemple de la "poule émissaire" et surtout le cas des chimpanzés chasseurs nous inclinent cependant à croire que le "mécanisme victimaire animal" peut se développer au point de comporter lui aussi une certaine forme d'"immolation", tout comme d'autres aspects qui étaient pourtant jugés être le propre de l'humain (je crois qu'en fait on ne gagnera rien à disputer éternellement de critères qui permettraient de différencier les rites animaux et humains ; ce serait rejouer inutilement la "guéguerre" qui se livre déjà autour des possibilités de l'intelligence artificielle, cette dernière lançant toujours des OPA sur ce que certains considèrent comme la propriété inaliénable et exclusive de l'intelligence humaine. L'enjeu étant la compréhension réelle de nos origines, c'est sans vergogne qu'il faut, me semble-t-il, chercher à démontrer l'existence d'homologies entre les comportements rituels des primates, humains compris. Nulle susceptibilité mal placée n'est véritablement de mise car, par exemple, notre œil a beau être l'homologue de celui des poissons, cela ne signifie évidemment pas que nos mécanismes perceptifs ne sont pas plus complexes que les leurs...).

En somme, il semble que la phase première du mécanisme victimaire postulée par Girard (cette phase d'homogénéisation de la société où chacun devient le double de chacun) peut, par principe, être exclue des possibilités des sociétés aussi bien animales que proto-hominiennes, pour la simple et bonne raison que les membres de ces sociétés ne disposent pas encore des capacités mimétiques suffisantes pour réaliser pareille homogénéisation. Par contre, on peut considérer que ces sociétés ont pu ébaucher un véritable mécanisme victimaire pouvant aller jusqu'au "meurtre" sans comporter pour autant de phase d'homogénéisation ; ce que l'on sait à présent des sociétés de primates parle clairement en faveur d'une telle hypothèse.

En conséquence, il y a toutes raisons de situer la phase préalable de dissolution des différences non pas au début mais bien au terme du processus d'homínisation, là où l'efficacité incontestable du rituel est en mesure d'autoriser de semblables débordements de violence mimétique. On doit penser le mécanisme victimaire "originel" en l'absence de cette homogénéisation, c'est à dire « sous des formes d'abord si grossières et élémentaires que nous pouvons à peine nous les représenter... » (R. Girard, *Des Choses cachées...*, Grasset, 1978, p. 105).

Pour conclure, j'aimerais juste exprimer l'impression très personnelle mais aussi très nette que les données éthologiques présentent dans l'ensemble une étonnante concordance avec les postulats fondamentaux de Girard. Il y a par exemple nombre de données qui, se rapportant à l'infanticide des premiers-nés chez les singes, devraient permettre de répondre à certaines remarques fort judicieuses de Lucien Scubla.

Bibliographie

- Boris CYRULNIK, *Paroles d'homme et mémoire de singe*, Hachette, 1983.
René GIRARD, *Des Choses cachées depuis la fondation du monde*, Grasset, 1978.
Pierre-Paul GRASSÉ, *Le Darwinisme aujourd'hui*, Seuil.
Géza TELEKI, *The Predatory Behavior of Wild Chimpanzees*, Bucknell University Press, 1973.
Géza TELEKI, « Les chimpanzés omnivores », *Pour la Science*, Belin.
Frans de WAAL, *La Politique du chimpanzé*, Rocher, 1987.